

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 18 février 2012 à 19h au Lundi

20 février à 9h : Pharmacie Saint-Martin à

Courpière : 04.73.53.10.66.

PERMANENCES INFIRMIERES :

Le samedi 18 et dimanche 19 février 2012 :

cabinet Infirmier : Tél. : 04.73.53.15.82.

AMBULANCES : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. ☎ : 09 60 01 87 32

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNERS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86.

TAXIS :

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou

06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135

ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,

mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

RAM : Ateliers d'éveil : Lundi de 9h à 11h, jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

Permanences : (pendant période scolaire) Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09.81.46.23.68

MISSION LOCALE :

Agnès BOREL reçoit tous les lundis, toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69.

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :

les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà suivis et les jeudis matins pour les usagers non connus. (locaux sociaux 04.73.51.22.94).

En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux. Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 07/2012 Semaine du 16 février 2012 au 23 février 2012

● CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2012 A 20 HEURES SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

I – PRESENTATION DU DOSSIER « HABITER AUTREMENT LES CENTRES BOURGS »

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2011

III – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

IV – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

V – AFFAIRES GENERALES

1) Adhésion des communes de COSTAROS et SAINT MARCEL EN MARCILLAT, et de La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à l'EPF-SMAF.

VI – AFFAIRES DU PERSONNEL

1) Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe permanent à temps complet (pas d'embauche)

2) Modification du tableau des emplois – Budget principal et service de l'eau

VII – AFFAIRES FINANCIERES

1) Noël des enfants de l'école maternelle de l'ISP

2) Réactualisation de l'aide communale pour les repas des élèves de l'ISP

3) Réactualisation de la participation aux frais de fonctionnement de l'ISP

4) Ouverture de crédits par anticipation au vote du budget – Budget principal

5) Ouverture de crédits par anticipation au vote du budget – Budget eau

VIII – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

1) Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) – Pour information

2) Acquisition de parcelles cadastrées section BR 715, 635 et 716

3) à 6) Primes de ravalement de façade sur un immeuble situé à Lastioulas

7) Acquisition amiable de la parcelle non bâtie cadastrée section BK N°620 située au lieudit « Les Laudens »

8) Acquisition amiable de la parcelle non bâtie cadastrée section BK N°622 située au lieudit « Les Laudens »

9) Convention amiable de passage de canalisations publiques d'eau potable, d'eau usée et de pluviale sur la parcelle non bâtie cadastrée section XC N°35 située « rue Stendhal »

10) Aménagement du parking des « Laudens »

11) Restauration extérieure – Tranche ferme – de l'église Saint-Martin

12) Projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de l'Auvergne

IX – AFFAIRES TOURISTIQUES, ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

1) Désherbage à la bibliothèque municipale

2) à 3) Demandes de subventions exceptionnelles

X – QUESTIONS DIVERSES

● GOUTER DES GUENILLES

Le Maire, les Conseillers Municipaux, la Rosière et ses demoiselles d'honneur accueilleront

**samedi 18 février à partir de 14h00
à l'Espace Couzon-Coubertin,
les aînés de la commune (70 ans et plus) inscrits
pour le traditionnel goûter des guenilles.**



Après-midi animé par l'orchestre de Marc AURINE

● COMITE D'ANIMATION DE COURPIERE (CAC)

Pour la 27ème année, le groupe artistique de l'Amicale Latque du Coteau (42) dirigé par Roger GIPON se produira à Courpière, venez découvrir cette troupe de talentueux amateurs

**le dimanche 26 février 2012 à 14h45,
Espace Couzon-Coubertin,**

La comédie musicale proposée cette année, écrite par Henri GIRAUD (le sosie de Coluche), s'intitule

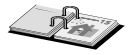
« UNE MAISON DANS LA PRAIRIE ».

Vous pouvez réserver dès à présent au 04.73.53.13.73.

Michel QUERE pour le Comité d'Animation de Courpière



Infos Municipales



● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30
Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi
Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :

Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Suzanne CHAMBADE, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT-ROLHION, Manuel OSORIO, Patrice PAYRE, Thomas VILLENEUVE : sur rendez-vous.

De l'opposition :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL
André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

● MAIRIE : HORAIRES

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● SUR L'AGENDA DU MAIRE

Jeudi 16 février 2012 :
- Conseil communautaire

Vendredi 17 février 2012 :
- Conseil municipal

Samedi 18 février 2012 :
- Gôuter des guenilles

Lundi 20 février 2012 :
- Réunion Vallée de la Dore au Lac d'Aubusson

Mardi 21 février 2012 :
- Réunion de travail à la Communauté de Communes du Pays de Courpière
- Conseil d'Administration du CCAS

● OFFRE D'EMPLOI

DANS LE CADRE D'UN CONTRAT AIDE, LA MAIRIE RECRUTE UN AGENT TECHNIQUE pour l'Espace Couzon-Coubertin.

Contrat aidé : 6 mois - 35h00/semaine, forfaitisé.

MISSIONS :

- Entretien ménager des locaux, des sanitaires, des mobiliers dans le respect des règles d'hygiène.
- Entretien du matériel de nettoyage.
- Suivi des stocks de produits d'entretien.
- Sortie des poubelles (tri sélectif).
- Surveillance des entrées et sorties de l'Espace Couzon-Coubertin.
- Aide à l'installation matérielle des festivités municipales.

Ponctuellement : régie des spectacles, vente de la billetterie des festivités municipales, prise des réservations, régie du tennis couvert : vente des jetons de location des courts de tennis.

Une bonne condition physique est demandée, car manipulation de matériel lourd et encombrant.

Travail ponctuel week-end et en soirée.

Permis B exigé.

● A PROPOS DES COMPTEURS D'EAU

Attention au dégel ! Surveillez vos compteurs !

Protection des compteurs

Chaque abonné doit assurer une bonne protection de son compteur contre les risques de gel et de chocs.

Si le nécessaire n'a pas été fait, il sera alors considéré comme responsable de la détérioration de son compteur (cf règlement de l'eau).

L'emploi de fumier, de paille, de sciure, de feuilles mortes ou de laine de verre pour la protection des compteurs contre le gel est formellement interdit.

Il est conseillé d'utiliser des plaques de polystyrène pour protéger les compteurs contre les risques de gel.

En conséquence, il est rappelé que les changements de compteurs dus au gel seront facturés.

Certaines assurances peuvent prendre en charge les frais, renseignez-vous.

● CONCOURS « LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU JARDIN »

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU JARDIN - PARTAGEONS CET OBJECTIF !

EN PARTICIPANT AU CONCOURS DONT LA GAGNANTE EST LA TERRE !

VALORISONS VOS ACTIONS ECO-CITOYENNES AU JARDIN !

COMMENT ? Le service Espaces Verts se propose de consacrer à cette action un espace de 100m² dans un jardin, capable de recevoir un maximum de visiteurs en toute sécurité. Les gagnantes seront choisies sur la base de critères tels que : la pertinence de l'action, la qualité de la participation, la créativité, la communication, la visibilité de l'action.

POURQUOI ? Pour mettre en valeur les efforts de tous et créer un lien entre les habitants de la commune.

COMMENT ET QUAND PARTICIPER ? Vous avez jusqu'au 31 mars 2012 pour déposer votre bulletin de participation dans le service Espaces Verts. Le bulletin de participation sera remis en main propre à la mairie de Courpière.

QUI ? Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune.

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Canton :
Description rapide de votre projet de jardin (à joindre)

Participez au concours « le développement durable au jardin » initié par le service des espaces verts de la commune.

L'imprimé est à retirer à l'accueil de la mairie.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2012 pour renvoyer votre bulletin de participation.

● FETE DE LA 91^{ème} ROSIERE DE COURPIERE

Les 8, 9 et 10 juin 2012, Courpière couronnera sa 91^{ème} Rosière !

ELECTION DE LA ROSIERE 2012

Vous souhaitez être candidate.

Attention ! Date limite de dépôt des candidatures **Vendredi 17 février.**

Celle-ci devra comporter une lettre manuscrite de motivation mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, profession, situation de famille, et une photo d'identité récente.

● OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre du calendrier des festivités édité tous les 2 mois par l'Office de Tourisme du Pays de Courpière, un complément d'information doit être apporté : la troupe « J'ose le théâtre » de Zoze - Pièce « Arsénic et vieilles dentelles » - se produira à Vollore-Ville le **dimanche 26 février 2012** à 15h00 à la salle polyvalente. Cette manifestation est organisée par les Amis du vieux Vollore.

Le service Accueil

● ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE COURPIERE

Les enfants des écoles publiques de Courpière vous invitent à assister à leur grand défilé dans les rues de la ville
le mardi 28 février 2012,
à partir de 14h00



Parcours du défilé : Avenue Maréchal Foch, Boulevard Vercingétorix, Avenue de Thiers, Maison de retraite, Rue Etienne Bonhomme.

M. RAVOUX, M. CHASSAGNE

● INSTITUTION SAINT-PIERRE

Pour préparer la rentrée 2012 / 2013

« S'informer pour bien choisir »

- Soirée information ENTREE EN SIXIEME : **mardi 28 février 2012 à 18h.**
- Soirée information ENTREE EN SECONDE : **mardi 6 mars 2012 à 18h.**

« **PORTES OUVERTES** »
Samedi 24 mars 2012
de 9h à 12h30
et de 14h à 17h

- Visites guidées par les élèves
- Présentation des projets
- Rencontres avec les enseignants

M. Dominique RIMBOT

● CLUB COURPIERE NUMISMATE

Le club vous informe que sa prochaine réunion se tiendra **samedi 3 mars à 20h00 à l'Espace Couzon-Coubertin.**
Ordre du jour : assemblée générale, reprise cotisation.

Le Président

● CLUB D'ACCORDEON DE COURPIERE

CONCOURS DE BELOTE organisé par le Club d'Accordéon de Courpière
Dimanche 4 mars 2012
14 heures
Salle d'animation
Lots à chaque participant
Buvette

Charlène LENOIR

Infos Associatives

● ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles vous attend très nombreux le **vendredi 17 février de 16h à 19h,** salle d'animation.

● AAPPMA COURPIERE / THIERS

Chers amis pêcheurs,
J'ai l'honneur de vous inviter à notre première assemblée générale ordinaire qui se déroulera le **vendredi 17 février 2012 à 20 heures sur le site d'ILOA à proximité de THIERS.** Espérant vous compter parmi nous pour assister aux travaux de la nouvelle association issue du regroupement de COURPIERE et de THIERS.

Ordre du jour :

- Rapport financier
- Rapport moral
- Programme d'alevinage
- Questions diverses

Le Vice-Président, François TOULY

● AMICALE DU MEGAIN

Les membres du Bureau vous informent que **le fougat est reporté au 10 mars à partir de 20h.**
En espérant que la météo sera plus clémente.

G. MALOSSE

● LES CAMPARO

Le 19 février : marche du piéton au Breuil/Couze. Rendez-vous à 8h30, place de la mairie à Courpière pour départ en voiture.

M. GACHON

● CLASSE 1957 - 58

Le banquet des 75 ans aura lieu le **dimanche 26 février à l'hôtel des voyageurs à Lezoux.** Inscriptions jusqu'au dimanche 19 février au 04.73.94.21.64 (Maurice) ou 04.73.53.15.81 (Marcel).

Infos Diverses

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 18 février :

17h30 : Cunlhat

Dimanche 19 février :

10h30 : Courpière

● A SAVOIR

- **Relais assistantes maternelles (RAM) :** fermé jusqu'au 22 février 2012.

Le 24 février après-midi, je ne serais pas présente au RAM pour cause de Passerelle au Centre aéré à Aubusson.

Le 28 février, une réunion sera organisée pour les assistantes maternelles.

Nathalie du RAM

- **Boulangerie PRIVAT « Le Fournil de la Dore » :** réouverture le samedi 18 février à 6h.

- **Le Pressing, Avenue de la Gare,** sera fermé du mardi 21 février 2012 au lundi 5 mars 2012 inclus.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** T2, centre-ville, vue sur parc.
Bon état, libre de suite. Tél. : 06.80.12.20.80.

- **A louer** à Courpière, 10 minutes du centre-ville, T3, chauffage électrique, possibilité de mettre un poêle à bois, double vitrage, rez-de-chaussée, libre mi-avril, 315 € + 15 € de charges. Tél.: 06.22.10.31.92.

● CINEMA REX

« J. EDGAR » Etats-Unis 2012.

Une biographie filmée de Clint Eastwood avec Leonardo Di Caprio, Naomi Watts, Annie Hammer...

Durée : 1h15.

Séances :

Vendredi 17 février à 20h30

Samedi 18 février à 20h30

Dimanche 19 février à 17h30

« PLEIN LA BOBINE »

Une série de court métrage à partir de 3 ans, issue du festival de La Bourboule.

Séance :

Dimanche 19 février à 15h30

« UNE VIE MEILLEURE » France 2012.

Un drame de Cédric Kahn avec Guillaume Canet, Leïla Bekhti...

Durée : 1h50.

Séance :

Lundi 20 février à 20h30

Sport

● FOYER LAIC SECTION HANDBALL

La section HAND organise sa traditionnelle **SOIREE CHOUCROUTE**
le 10 mars 2012 à l'Espace Couzon-Coubertin à partir de 20h00.

Menu : choucroute garnie, fromage, tarte aux fruits, café (vin non compris)
Adulte : 16 €, 12 ans et moins : 8 €

Réservation obligatoire, INSCRIPTIONS au plus tard le 29 février
au 04.73.51.26.53.

Le Président du Foyer Laïc, Patrick SITERRE

● PETANQUE DU FOIRAIL

La Pétanque du Foirail a tenu son assemblée générale le dimanche 28 janvier en présence d'une trentaine d'adhérents.

Le président a annoncé que l'effectif pour 2012 serait en légère baisse, ce qui rendra les adhérents plus solidaires pour effectuer une très belle saison sportive.

En championnat des clubs 2011, l'équipe « vétérans » ainsi que l'équipe « seniors » ont fini toutes les deux premières de leurs poules. L'équipe féminine finit quatrième.

En jeune, Olivier AGEE a remporté le titre de champion de ligue d'Auvergne triplette et s'est qualifié pour la deuxième fois pour les championnats de France.

En 2012, le Bureau a décidé de renouveler les tenues, avec l'aide d'un nouveau sponsor, avec de nouvelles couleurs.

La saison débutera le 31 mars par la coupe du Puy-de-Dôme triplette vétérans au Parc de Lasdonnas à partir de 9 heures, suivi à 15 heures du « challenge Serge FROMENT » en doublette.

Quatre concours estivants (formule a-b-c) au lac d'Aubusson, les vendredis 20 juillet, 3 août, 10 août et 17 août en doublette.

Un concours triplette à la salle polyvalente de Thiers, le 24 novembre.

Le dimanche 18 novembre, un super loto sera organisé à la salle d'animation de Courpière.

Le bilan financier a été présenté par le Trésorier et aussitôt accepté par l'assemblée.

Le Bureau a été reconduit et c'est avec un très bon repas servi au feu de bois à Orléat que tous les adhérents ont fini cette superbe journée entre amis, où les compagnes des joueurs avaient été invitées par la société.

La secrétaire

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n° 07/2012